
Adresse de la société populaire de Balaruc (Hérault), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Balaruc (Hérault), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 505-506;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21668_t1_0505_0000_11

Fichier pdf généré le 04/10/2019

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de [ROBERJOT, au nom de] son comité d'Agriculture et des arts, rapporte l'article III du décret du 15 nivôse, qui défend, sous les peines de confiscation et de quatre années de fers, de préparer le cuir de veau à la manière dite à l'anglaise (67).

6

Le citoyen Mangin, père, architecte et pétitionnaire, est admis à la barre; il dépose la planche d'une gravure du plan d'une partie de la ville de Paris, dont la première épreuve, enluminée et encadrée, est au comité d'Instruction publique; il l'abandonne au profit des braves soldats qui combattent pour la patrie, et il expose que sa fortune souffre du retard de la liquidation des sommes qui lui sont dues.

Mention honorable de l'offrande et renvoi de la pétition au comité des Finances (68).

7

Le membre de la commission des dépêches reprend et continue la lecture de la correspondance.

Adresse de l'administration du district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône; elle félicite la Convention sur son énergie et la chute des triumvirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (69).

[*L'administration du district d'Aix à la Convention nationale, s. d.*] (70)

Représentans,

Enfin la carrière du bonheur s'ouvre devant tous les français; déjà nous éprouvons l'heureuse influence de votre énergie, surtout depuis que nous possédons les représentans que vous nous avez envoyés. Quel présage pour des administrateurs récemment promus!

Oui, Citoyens, en vain les Brissot, les Danton, les Robespierre étaient disparus; en vain l'aristocratie et le fanatisme étaient anéantis. En vain nos quatorze armées ne comptaient les jours que par les victoires : un ennemi intérieur, un système de terreur et de cruauté, une

désorganisation complète faisaient perdre tous les fruits de ces avantages, et la patrie était encore en danger.

Vous avés, Citoyens, terrassé ce nouvel ennemi; vous avés substitué à ces principes éversifs de toute société, la justice et la vérité; vous avés réellement mis la vertu et la probité à l'ordre du jour : vous avés à jamais sauvé la patrie.

Qu'allait donc devenir la France? A quoi auraient servi cinq années de pénibles travaux et de luttes continuelles? A quoi aurait servi le sang précieux que versent tous les jours les généreux défenseurs de la Patrie? Que serait donc devenue la plus brillante République qui fut jamais?

Votre énergie, Citoyens, l'a arrachée de ce nouveau péril. C'est à présent qu'elle va s'élever à la hauteur du gouvernement qu'elle s'est donné; c'est à présent qu'elle va prendre cet éclat dont les Républiques ont toujours brillé, qu'elle va voir fleurir les arts, les sciences et le commerce. C'est à présent que le peuple goûtera vraiment les avantages de la liberté et de l'égalité.

Continués, Citoyens, des travaux si importants; montrés vous toujours dignes de la Représentation d'un grand peuple. Nous secondons vos efforts; nous maintiendrons le gouvernement révolutionnaire. Comme vous, nous ne cesserons d'avoir les yeux ouverts sur les derniers débris de l'aristocratie et du fanatisme; comme vous nous combattons tout système désorganisateur, et nous arriverons enfin au but heureux vers lequel nous tendons tous.

NION, président et 10 autres signatures.

8

Adresse de la société populaire de Balaruc, département de l'Hérault, qui applaudit à la fermeté avec laquelle la Convention a terrassé les factieux et à la justice qu'elle a déployée en rendant à la liberté des malheureux cultivateurs qui avoient été détenus par l'effet de passions particulières.

Mention honorable, insertion au bulletin (71).

[*Le président de la société populaire et républicaine de la commune de Balaruc à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (72)

Citoyens Législateurs

La société populaire et républicaine de la commune de Balaruc, chef lieu, vient de me charger de vous faire passer ci joint une adresse, qui a été unanimement approuvée,

(67) P.-V., XLIX, 30. C 322, pl. 1368, p. 11, minute de la main de Roberjot, rapporteur selon C^{II} 21, p. 23. *Débats*, n° 775, 673; *Moniteur*, XXII, 454-455.

(68) P.-V., XLIX, 30-31. *Moniteur*, XXII, 455; Voir ci-dessus *Arch. Parlement.*, 16 brum., n° 40.

(69) P.-V., XLIX, 31.

(70) C 324, pl. 1393, p. 1.

(71) P.-V., XLIX, 31.

(72) C 325, pl. 1412, p. 19.

vous y trouverés joint le discours d'un vrai sans culote agriculteur qui a été vivement applaudi, non par l'éloquence, mais par la pure naïveté qu'on y appercevoit.

Ce sont là les sentiments de nôtre société champêtre laquelle n'a jamais reconnu depuis sa creation, ni aristocrates, ni fanatiques, dans son sein ; mais la raison a été toujours son principe.

Salut et fraternité, constance et fermeté.

PETIT, *président*.

[*La société populaire de la commune de Balaruc à la Convention nationale, s. d.*] (73)

C'est à toi, mere chere que la société populaire de Balaruc vient la feliciter, sur les glorieux travaux ; tu as terrassé le factieux ; tu as sauvé le malheureux ! voila la tendresse de cette mere cherie de tous ses nourrissons.

Continüe donc toi ! o sainte Montagne les penibles travaux ; maintiens a tes enfants leur dignité ; venge les de ces monstres couronnés, de ces etres barbares qui outrageoient l'humanité ; ne crains rien, tu es entourée de l'amour et de la confiance des hommes libres ; et ils sauront verser s'il le faut tout leur sang contre quiconque oseroit te porter la moindre atteinte.

Legislateurs, la société populaire de Balaruc n'est pas composée des orateurs, mais de vrais républicains qui vous invitent à rester à votre poste, pour y jouir sans cesse de l'estime de vos concitoyens. Vive a jamais la Republique française, une et indivisible, la Convention nationale et les sociétés populaires.

La société charge le president et secrétaires de signer pour tous.

PETIT, *président*, GOUDARD, *secrétaire et une autre signature*.

[*Discours d'un sans culotte à la société populaire de Balaruc*] (74)

Frères et amis

La gloriole qui nous emphase aujourd'hui fait le bonheur de la République française ! peut-être cela ne plaira pas à tout le monde ! que nous importe-t-il, pourvu que cela fasse le bonheur du peuple ! vous m'allez demander le précis de mon prélude, hélas citoyens frères et amis, vous le connoissés aussi bien que moi ; vous scavés que nos legislateurs viennent de donner la liberté a des pauvres malheureux, qui par caprice ou par des interets particuliers ont croupi dans les cachots les plus profonds. Quelle gloire pour notre Convention ainsi que pour tous les republicains français d'avoir fait ouvrir les portes a des malheureuses victimes pour la plupart, qui sont venues faire la consolation de leurs familles desolées ! Oui frères et amis quel

spectacle touchant, de voir sortir ces peres, meres, frères, soeurs etc. en grande partie innocents, trouver a la porte des prisons, ses enfants et parents les recevoir dans leurs bras tous larmoyants, en leur disant, la Convention vous à rendu justice, mais aussi qu'il va être terrible pour les traitres à la patrie, le volcan de notre Ste Montagne vient de paroître, il se precipitera sur toutes les têtes de les buveurs de sang, alimenter par la guerre Robespierriste.

Je finis donc frères et amis a vous inviter à faire le bien et fuir le mal, à faire a notre prochain comme nous voudrions qu'il nous fit a nous même, a soutenir la liberté et l'égalité et mourir s'il le faut pour le soutient de notre Convention.

9

Adresse du conseil général de la commune de Villefort, département de la Lozère ; ces citoyens remercient la Convention d'avoir démasqué les intrigans et les scélérats et d'avoir établi le règne de la justice ; ils protestent de leur amour pour la patrie et de leur attachement inviolable pour la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (75).

[*Le conseil général de Villefort à la Convention nationale, s. d.*] (76)

Liberté, Égalité, république ou la mort.

Représentans

Par la male energie que vous déployés depuis la chute du nouveau tyran, vous vous montrés dignes du grand peuple que vous représentés et vous avés vu tomber le masque de tous les scélérats qui sous le voile du patriotisme cometoient toute sorte de brigandages.

Vainement cherche-t-on à vous tromper sur la situation politique de la République, jamais l'aristocratie ne fut plus abatuë : elle sçavait bien que la terreur et l'immoralité nous eussent conduit à l'esclavage.

Représentans, graces vous soient rendües, vous avés irrévocablement établi le regne de la justice, c'est elle seule qui nous assure le fruit de cinq années de révolution : restés à la hauteur de vos principes régénérateurs ; les ennemis de la liberté seront anéantis.

Pour nous, fermes à notre poste, nous surveillons toutes les factions qui s'agitent en tout sens pour troubler la tranquillité interieure de la république, nous prechons l'ardent amour

(73) C 325, pl. 1412, p. 20.

(74) C 325, pl. 1412, p. 21.

(75) P.-V., XLIX, 31.

(76) C 324, pl. 1393, p. 28.